

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 8 DECEMBRE 2021 à 18 H 30

Mesdames, Messieurs, Cher(e)s Collègues,

Vous êtes priés d'assister à la séance du Conseil Municipal qui se tiendra qui se tiendra exceptionnellement, à la **salle BEAUREPAIRE** aux date et heure indiquées, ci-dessus,

Vous trouverez, ci-joints, les rapports correspondant aux sujets sur lesquels il sera délibéré, selon l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- 1 Admissions en non-valeur de créances éteintes - Années 2016-2021
- 2 Budget 2021 – Décision Modificative
- 3 Exercice 2022 – Budget Primitif
- 4 Fiscalité Directe Locale – Année 2022 – Fixation des taux d'imposition
- 5 Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire – Rapport définitif
- 6 Rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement – Année 2020
- 7 Vente de biens mobiliers supérieurs à 4 600 euros
- 8 Anjou Vélo Vintage : Délégation de Service Public pour la gestion et la mise en œuvre de l'évènement Anjou Vélo Vintage – Déclaration sans suite
- 9 Anjou Vélo Vintage : Approbation du rapport de relance d'un contrat de Délégation de Service Public pour la gestion et la mise en œuvre de l'évènement Anjou Vélo Vintage
- 10 Exercice 2022 : Avances sur attributions de subventions aux associations
- 11 Adhésion au groupement de commandes conduit par le rectorat de Nantes pour la mise en place d'un Environnement Numérique de Travail (E.N.T) dans les écoles publiques
- 12 Ville Amie des Enfants - Adoption du Plan d'Action municipal 2020/2026 pour l'Enfance et la Jeunesse
- 13 Projet Educatif Territorial (PEdT) et plan mercredi – Présentation et approbation – Autorisation de signature du contrat à intervenir entre la Ville de Saumur, le Département et la Caisse d'Allocations Familiales

- 14 Approbation - Projet « Label Ecolo crèche »
- 15 Association Euro Equus – Adhésion de la Ville de Saumur
- 16 Personnel municipal - Modification du Tableau des Emplois et des Effectifs
- 17 Convention de prestation de service – Fonctionnement du service Archives de la Ville de Saumur
- 18 Lotissement communal « Les Enverries » à Saint-Lambert-des-Levées – Cession du lot n°2 à M. GHEZAILI Miloud et Mme COURTIN Sandrine

COMPTE RENDU DES DECISIONS prises par le Maire en vertu de la délégation d'attribution qui lui a été donnée par le Conseil Municipal le 3 juillet 2020, en application de l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Saumur, le mercredi 1^{er} décembre 2021

Le Maire de la Ville de Saumur



Jackie GOULET

NOTA : La présence des conseillers municipaux aux séances du Conseil Municipal est obligatoire. Toutefois, en cas d'empêchement justifié, un conseiller peut donner à un collègue de son choix pouvoir écrit de voter en son nom. Un conseiller ne peut être porteur que d'un seul mandat (Art. L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales).